

## Bilan Social 2009 Rapport Égalité Professionnelle entre les hommes et les femmes

Rappel : depuis 2008, les indicateurs déclinés sont basés sur l'effectif total (hors détachés) en intégrant les salariés non rémunérés et les contrats en alternance.

### Effectifs CE Pôles et Fonctions

Au 31/12/2008, l'effectif était de 13 653. Au 31/12/2009 il est de 13 830 (+ 177).

- Les techniciens représentent 26,4% de l'effectif total avec 32,2% d'hommes et 67,8% de femmes,
- Les cadres représentent 73,6% de l'effectif total avec 56,4% d'hommes et 43,6% de femmes.

La catégorie des cadres augmente légèrement avec une sensible progression pour les femmes (43,6% pour 43,1% en 2008) par rapport aux hommes (56,4% pour 56,9% en 2008).



### Pyramide des âges

Nous constatons une nouvelle fois l'effet « diabolique » de la pyramide des âges :

- 2 113 collègues ont moins de 30 ans (soit 15,3%),
- 6 072 collègues ont entre 30 et 45 ans (soit 43,9%),
- 5 645 collègues ont plus de 45 ans soit (40,9%),



Au 31/12/2009, 358 collègues avaient plus de 60 ans (soit 2,6% en augmentation de 0,4% par rapport au 31/12/2008).

### Embauches

En 2009, 1 402 salariés ont été embauchés, dont 982 en CDI et 200 en CDD.

34 contrats ont été transformés en contrat à durée indéterminée.

276 salariés ont été embauchés avec le BAC + 2 ou 3 années.

465 salariés ont été embauchés avec le niveau supérieur au BAC + 3.

529 salariés ont été embauchés dans la catégorie Technicien pour 687 dans la catégorie Cadre.



### Travailleurs Handicapés

Pour FO, la politique de recrutement des handicapés est toujours insuffisante (23) ce qui porte leur nombre à 177.



18 d'entre eux sont devenus handicapés à la suite d'accidents de travail intervenus dans l'entreprise.

### Départs

En contre partie de ces embauches, 1 063 collègues ont quitté l'entreprise en 2009.

On constate une baisse des démissions (155 contre 304 en 2008), certainement due à la difficulté de trouver du travail pendant la période de crise.

Il y a également une baisse des licenciements (63 contre 135 en 2008). Par contre, les départs en retraite sont en hausse (347 contre 285 en 2008).



## Formation

9 614 salariés ont bénéficié d'actions de formation (2 599 techniciens et 7 015 cadres) pour un budget d'environ 6 M€.



69,96% bénéficiaires de ces actions de formation sont des hommes pour 76,11% de femmes.

### Notre avis :

**FO** souhaiterait que le bilan social fourni par la Direction indique les bénéficiaires répartis par tranche d'âge.

## Temps partiel



1 088 collègues dont 651 cadres ont opté pour le temps partiel dont :

- 57 à 90 %
- 838 à 80 %
- 71 à 60 %
- 109 à 50 %
- 13 à temps divers

**FO** demande à ce que la fréquence de révision des rémunérations soit alignée sur celle des salariés qui travaillent à temps plein.

## Rémunérations

Le salaire moyen annuel par salarié est pour 2009 de 50 532 € contre 48 780 € en 2008.

Bien entendu, il ne s'agit que de moyennes et la grande majorité du personnel est bien loin de ces montants :

• 95%	du personnel a gagné	+ de 26 310 €,
• 90%	~ ~	+ de 30 048 €,
• 75%	~ ~	+ de 38 617 €,
• 50%	~ ~	+ de 51 946 €,
• 25%	~ ~	+ de 71 390 €,
• 10%	~ ~	+ de 114 387 €
• 5%	~ ~	+ de 164 843 €.



## Egalité Hommes / Femmes

La part des femmes dans le total des révisions de situation est passée en 3 ans de 48,9 % à 50 %

La fréquence moyenne des révisions est de 28 mois pour les femmes contre 31 pour les hommes.

L'objectif d'obtenir un minimum de 44 % de femmes cadres au 31/12/2010 est presque atteint dès 2009 (43,6%).

Pour les mesures spécifiques liées à l'accord, 1 769 dossiers ont été examinés.

575 révisions de situation ont été accordées. Ces mesures de rattrapage correspondent à un montant global de 683K€ pour le CEFP.

**Une révision de situation représente en moyenne une augmentation annuelle de 1.188€.**

Le suivi de la réalisation de ces rattrapages sera assuré dans chaque CE.

### Notre avis :

Même si cet accord a enfin mis en avant les inégalités que subissaient les femmes dans notre entreprise, les mesures mises en place restent pour **FO** insuffisantes.

En effet, cet accord couvrait les périodes 2008, 2009 et 2010 et, contrairement à ce que nous affirme la direction, nous craignons que tous les rattrapages ne soient pas réalisés d'ici fin 2010.

**A la demande de FO prorroger l'accord sur les années suivantes, la direction a apporté un refus net et catégorique.**

**FO** souhaite, pour plus de transparence, la communication de la grille de détermination des écarts reçue par les gestionnaires RH.

Les bénéficiaires d'une mesure de rattrapage doivent être avisés par écrit en le matérialisant sur leur lettre de changement de situation.

EGALITE PROFESSIONNELLE



## Promotions / Augmentations

En 2009, 1 695 salariés ont été promus (485 techniciens et 1 210 cadres). Ces promotions se répartissent comme suit : Techniciens : 310 femmes contre 175 hommes. Cadres 556 femmes contre 654 hommes.

Par ailleurs, 3 518 salariés ont obtenu une augmentation individuelle (857 techniciens et 2 661 cadres). 1 835 femmes ont obtenu une augmentation contre 1 683 hommes.

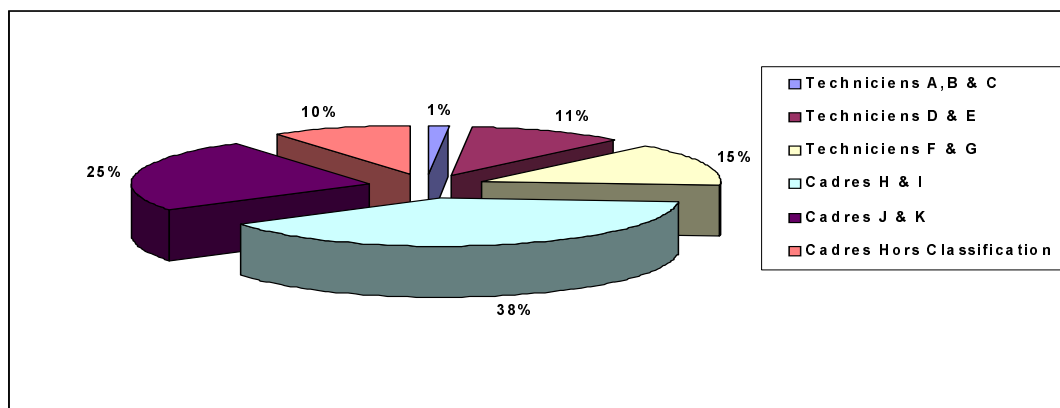
**La fréquence moyenne des révisions de situation est maintenue à 29 mois.**



### Rémunération mensuelle brute moyenne en €uros

	2007		Somme 2007	2008		Somme 2008	2009		Somme 2009
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
<b>Techniciens</b>	2 489	2 359	2 402	2 496	2 393	2 426	2 525	2 462	2 483
A			0			0			0
B	1 933	2 083	1 958	1 927	2 496	2 069			0
C	2 206	2 017	2 120	2 076	2 063	2 070	2 102	2 036	2 078
D	2 153	1 954	2 016	2 142	1 963	2 018	2 113	2 018	2 049
E	2 344	2 292	2 308	2 367	2 315	2 332	2 471	2 343	2 386
F	2 517	2 457	2 474	2 521	2 484	2 495	2 550	2 561	2 558
G	2 826	2 703	2 748	2 859	2 737	2 779	2 906	2 802	2 836
<b>Cadres</b>	4 858	4 194	4 578	4 928	4 296	4 659	5 072	4 443	4 800
H	3 231	3 124	3 180	3 285	3 178	3 233	3 358	3 248	3 304
I	3 950	3 766	3 868	3 985	3 819	3 911	4 108	3 932	4 030
J	4 733	4 494	4 632	4 796	4 575	4 700	4 876	4 682	4 790
K	5 790	5 536	5 692	6 108	5 686	5 949	6 278	5 825	6 104
HC	8 360	7 242	8 049	8 523	7 442	8 197	8 630	7 563	8 292
<b>Total</b>	4 425	3 495	3 969	4 512	3 604	4 065	4 656	3 755	4 211

### Répartition de l'effectif par niveau hiérarchique



Votre Représentant Syndical FO : Roger MOCKA : 0142981259

Vos Délégués Syndicaux FO

Rachel DELBOUYS : 0140144102 - Isabelle GENDRE : 0142718062 - Bruno PERSELLO : 0140146387 - Alain ROB 0142985730